



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0
Téléphone : 819 221-2839 - Télécopieur : 819 221-4039
Courriel : info@st-elie-de-caxton.ca - Site Web : www.st-elie-de-caxton.ca

Infolettre municipale - mars 2021

INFORMATIONS DU MAIRE

Achat du terrain de stationnement du salon funéraire

Après plusieurs mois de discussions, [le groupe Richard Philibert inc.](#) et la Municipalité en sont venus à une entente pour la vente du terrain de stationnement situé en face de ce qui était auparavant la Maison funéraire sur l'avenue Principale. Par cette transaction, la Municipalité veut pérenniser la présence d'un stationnement public disponible à l'année au centre du village pour le bénéfice de tous les commerçants et de la population en général. Cette acquisition répond aussi à un enjeu de sécurité, car l'étroitesse de plusieurs rues au cœur du village rend le stationnement sur celles-ci très périlleux, notamment pour la sécurité de nos enfants. Ce grand terrain de 3 121,7 mètres carrés pourrait aussi accueillir notre futur centre de la petite enfance (CPE), si le Gouvernement du Québec nous octroie les places demandées pour répondre aux besoins de nos familles. Ce terrain qui est voisin du [Parc nature et culture](#) pourrait constituer une autre voie d'accès à celui-ci.

Réglementation en matière de sécurité routière

La Municipalité fait présentement des travaux pour revoir notre réglementation en matière de sécurité sur notre réseau routier. Les limites de vitesse, l'aménagement de nos rues, l'accessibilité et le partage entre les différents types d'usagers, l'affichage et le respect de la réglementation sont en cours de révision. Ces travaux se termineront au cours des prochaines semaines et seront rendus publics pour consultation. Entre temps, nous vous invitons à nous faire part de situations qui vous préoccupent, si tel est le cas.

Permanence du directeur des travaux publics

Suite à la recommandation positive du directeur général, le Conseil a décidé d'accorder le statut d'employé permanent à monsieur Luc Muise, directeur des travaux publics. M. Muise est entré en fonction le 31 août 2020 et a démontré au cours de sa période de probation de six mois qu'il possède toutes les compétences pour occuper ce poste important au sein de notre administration publique. Félicitations Monsieur Muise !

Projet de modification du règlement de zonage

En raison de la pandémie de la COVID-19, le Conseil municipal doit remplacer l'assemblée publique de consultation requise par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme par une **consultation écrite**. À la suite à la demande d'un citoyen, la Municipalité a adopté un premier projet de modification au règlement de zonage susceptible d'approbation référendaire pour l'implantation d'un « centre de service de pose de pneus et de traitement antirouille » dans la zone 102-CR. Cette zone comprend l'avenue Principale depuis l'entrée du village en provenance de Charette jusqu'au chemin des Loisirs. Les personnes désirant s'exprimer sur le projet de règlement seront invitées à faire parvenir leurs commentaires par écrit. Tous les détails seront prochainement disponibles sur le site Web et le babillard de la municipalité. Le Conseil

municipal ira de l'avant dans ce dossier seulement s'il y a un consensus qui se dégage de la part des citoyens.

Ramassage de déchets le Jour de la Terre

À la demande du comité citoyen [En route vers la carboneutralité de la MRC de Maskinongé](#), le Conseil a accepté de participer à l'activité *Maski S'ramasse!*, une activité de ramassage de déchets pour le Jour de la terre. Cette première édition se déroulera chez nous les **samedi et dimanche 24 et 25 avril** et vise à améliorer la qualité de vie de notre beau milieu. La Municipalité, en plus de partager l'information sur ses plateformes de communication, identifiera un ou des lieux d'accumulation des déchets et mettra à la disposition des participants des contenants pour déposer les déchets. L'amas de déchets sera par la suite photographié car il y aura une compétition amicale avec les autres municipalités participantes de la MRC. Nous vous invitons à vous joindre aux membres du conseil municipal qui participeront à cette activité. Pour toutes informations, contacter la municipalité au 819-221-2839, poste 2943 ou par courriel : voirie@st-elie-de-caxton.ca.

Aqueduc du Domaine des Bouleaux Blancs

Suite au décès de monsieur Ubald Tousignant, propriétaire de l'aqueduc du Domaine des Bouleaux Blancs, survenu le 5 février dernier, le Conseil municipal souhaite ses condoléances à toute sa famille, particulièrement à sa fille Agathe. La succession ayant refusé ses droits d'héritiers et la charge de liquidateur successorale, cet aqueduc s'est retrouvé par défaut au Ministère du revenu du Québec, à la division des biens délaissés.

La position de la Municipalité n'a pas changé pour l'instant dans ce dossier, à savoir que la prise de possession de cet aqueduc ne peut pas se faire sans un appui financier important du Gouvernement du Québec pour la mise aux normes de cette infrastructure, car les coûts de rénovation et de branchement d'alimentation à un réseau existant sont démesurés par rapport à la capacité financière de la Municipalité. D'ailleurs, la Municipalité a mandaté, conjointement avec la Municipalité de Charette, la firme Pluritec pour faire une étude d'avant-projet pour l'alimentation en eau du secteur des Bouleaux Blancs, du 6^e Rang et du secteur de la Montagne Ronde. Cette étude servira pour soumettre la demande de subventions au Gouvernement du Québec.

Aqueduc du Domaine Ouellet

Le Conseil municipal a modifié son règlement d'emprunt relativement à la construction de la station de pompage au Domaine Ouellet, afin de tenir compte des coûts totaux du projet, soit 1 871 287 \$. Le financement de celui-ci est assuré par des contributions gouvernementales qui dépassent 75% des coûts et le solde sera financé par un emprunt sur 25 ans, payable à 75% par une taxe de secteur et 25% par l'ensemble des contribuables, comme c'est le cas pour les autres réseaux d'aqueduc de la Municipalité, soit l'aqueduc principal (centre du village) et celui du Domaine Samson-Marchand. Par souci d'équité, la taxe d'eau au Domaine Ouellet sera la même qu'ailleurs, soit 465 \$ par année. Les négociations pour l'achat par la Municipalité du réseau privé appartenant à la succession de monsieur Léopold Ouellet ne sont pas terminées; entre temps la Municipalité facture à la succession l'eau livrée dans leur réseau à partir de la station de pompage municipale.

Travaux routiers

Le 6 mars dernier les appels d'offres pour le resurfaçage du chemin des Loisirs, incluant la reconstruction d'un ponceau ainsi que de trois ponceaux sur la route des Lacs, ont été publiés

dans Le Nouvelliste. Le dépôt des soumissions est prévu pour le 29 mars. Si tout se déroule normalement, les travaux se réaliseront au cours des prochains mois. Quant aux travaux de bouclage de l'aqueduc et de l'asphaltage sur la rue Langlois et l'avenue de la Rivière, ceux-ci débiteront incessamment. Finalement, pour la reconstruction et l'asphaltage du rang Saint-Joseph, l'appel d'offres sera publié au cours des prochains jours pour des travaux prévus aussi au cours de l'été prochain.

Marché public

La Coopérative de solidarité agroalimentaire régionale de la MRC de Maskinongé tiendra quatre (4) marchés publics sur place à l'été 2021, en respectant les normes sanitaires qui seront alors en vigueur. Il y aura donc un marché public dans le stationnement du [Garage de la culture](#) les **dimanches 4 juillet, 1^e août, 5 septembre et 3 octobre de 10 h à 15 h**. Les objectifs du marché public sont de vous permettre d'avoir accès à des produits locaux frais de qualité et d'être en contact direct entre les producteurs. En plus des producteurs de la COOP, la Municipalité invite les artisan(e)s, les organismes et les commençants de Saint-Élie-de-Caxton à venir présenter leurs produits ou services. Pour information, contactez Josée Wingen, coordonnatrice aux loisirs, culture et tourisme au 819-221-2839, poste 2920 ou par courriel : joseewingen@sogetel.net.

Service de la dette - Emprunts à long terme

Suite à une demande, nous avons publié dans le procès-verbal de la [séance ordinaire du conseil de février 2021](#) (pp 20-21), la liste des emprunts à long terme pour lesquels nous payons des remboursements. Depuis 2005, il y a eu onze règlements d'emprunts pour lesquels nous effectuons des remboursements en 2021 pour un total de 395 579 \$, capital et intérêts. Ces emprunts couvrent les deux réseaux d'aqueduc, des travaux de voirie, le camion incendie et celui pour le déneigement, l'achat de la Caisse Desjardins et le programme de réhabilitation des fosses septiques. Il est important de rappeler que le taux d'endettement de Saint-Élie-de-Caxton est de beaucoup inférieur à la moyenne des municipalités de même taille.

Aide aux entreprises et aux commerces - Rappel

Si vous avez une entreprise ou un commerce et que vous avez besoin d'un apport financier pour soutenir votre fonds de roulement dans le contexte actuel, n'hésitez à contacter monsieur Jean-Frédéric Bourassa, coordonnateur au Service de développement économique et du territoire de la MRC de Maskinongé au 819-228-9461, poste 3903 ou par courriel : sedt@mrc-maskinonge.qc.ca ou jean-frederic.bourassa@mrc-maskinonge.qc.ca.

Robert Gauthier, maire

INFORMATIONS DU CONSEILLER ET DES CONSEILLÈRES MUNICIPALES

Programme de soutien municipal

Le Conseil vient de mettre à jour sa *Politique de reconnaissance et de soutien logistique et financier aux lacs, organismes et aux individus*. La nouvelle version permet maintenant de mieux reconnaître la diversité des demandes qui lui sont faites, tant de la part des associations de lacs que des organismes à vocation culturelle, récréative et communautaire, ainsi que pour les particuliers. Vous pourrez la consulter prochainement sur notre site Web.

Lucie Hamelin

Bibliothèque municipale

- **Recherche d'animateurs et d'artisans** - Le Réseau BIBLIO CQLM est à la recherche d'animateurs et d'artisans locaux intéressés à intégrer son répertoire d'animation diffusé auprès de ses 122 bibliothèques affiliées du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie. Pour information et manifester votre intérêt, veuillez transmettre vos coordonnées par courriel : France.maillette@reseaubibliocqlm.ca ou par téléphone 1 877 324-2546. Le détail sera publié dans le Muni-Info de mars 2021.
- **Programme d'activités virtuelles** - Votre bibliothèque offre une programmation virtuelle variée d'activités telles : heure du conte, conférence zéro déchet, sécurité en ligne, etc. Pour en savoir plus : <https://biblietcie.ca/programmation-virtuelle/>. Des événements sont créés pour chaque activité : <https://www.facebook.com/biblietcie>.

Lucie Hamelin, conseillère municipale et Suzanne Arel, coordonnatrice de la bibliothèque

Transports

- **Transports collectifs de la MRC de Maskinongé** - Nous sommes heureux de vous partager l'information à l'effet que notre organisme de [Transports collectifs de la MRC de Maskinongé](#) offrira **gratuitement** le transport aux personnes qui n'ont pas d'autres moyens de transport et qui désirent aller se faire vacciner contre la COVID-19. Pour l'information détaillée, téléphonez au 819 840-0603.
- **Transport adapté** - Le Conseil municipal a renouvelé l'entente annuelle avec la [Régie de transport en commun de Shawinigan](#) pour offrir le service de transport adapté à ses citoyens pour l'année 2021.

Francine Buisson

Site Web municipal

- **Répertoire des commerces et services sur le site Web municipal** - Les commerces et services ayant une adresse postale dans la municipalité ont une plage de visibilité **gratuite** sur le site Web municipal. À la section « Informations aux citoyens » du site Web municipal, sélectionnez la page [Répertoire des commerces et services](#). Ce répertoire doit faire l'objet d'une mise à jour. Portez une attention spéciale au Muni-Info de mars 2021 dans lequel vous trouverez la procédure d'inscription et de mise à jour des commerces et services déjà inscrits.

Francine Buisson

Sûreté du Québec

Vous constatez une situation « anormale » peu importe la nature, mais ce n'est pas une urgence (911) et vous **voulez porter plainte auprès de la Sûreté du Québec** :

Remplissez le formulaire « Requête d'un citoyen », disponible au bureau municipal ou sur le [site Internet de la Municipalité](#) : www.st-elie-de-caxton.ca | Services aux citoyens | Sécurité publique | Service de police. Dans le formulaire, inscrire à la case « Nom de l'unité » Poste auxiliaire de la MRC de Maskinongé et dans la case « Adresse électronique » poste.auxiliaire.mrc.maskinonge@surete.qc.ca. ou

Contactez le poste de Saint-Boniface au 819 535-1900